strategic policy planning

planification stratégique des politiques

LES COMMUNICATIONS ET LA CULTURE AU 21° SIÈCLE :

Comment pouvons-nous aider les Canadiens à partager leurs idées, leurs connaissances et leurs aspirations?

S T R A T E G Y A N D P L A N S

STRATÉGIE ET PLANIFICATION

LES COMMUNICATIONS ET LA CULTURE AU 21° SIÈCLE :

Comment pouvons-nous aider les Canadiens à partager leurs idées, leurs connaissances et leurs aspirations?

Industry Canada
Library Queen

AVR 2 9 1998

Industrie Canada
Bibliothèque Queen

DOCUMENT DE TRAVAIL POUR LE FORUM SUR LES GRANDS DOSSIERS 20 SEPTEMBRE 1990 /



Planification stratégique des politiques Direction générale de la Stratégie et de la Planification Communications Canada 10 septembre 1990

DD 10117858 DL 10137855

HC 115 C638.14 1991

Remerciements

L'atelier «Les communications et le culture au 21° siècle» a été organisé de concert par la DGSP, l'ADMAH et l'ADMRS. Susan Baldwin, directrice de la Politique de la recherche et de la technologie, et Anne Séguin, directrice de la Formulation de la politique, recherche et projets spéciaux, y ont apporté un appui et une collaboration hautement appréciées. Je tiens également à souligner avec reconnaissance la contribution de John Gilbert, conseiller spécial auprès du sous-ministre adjoint de la Recherche et du Spectre, qui a dirigé les débats de main de maître durant toute cette journée.

Il convient de remercier en outre Sharon Jeannotte, Attilio Barcados, Richard Hall, Suzanne Loranger and Patricia Kim, de la DGSP qui ensemble ont planifié et organisé l'atelier et en ont fait le présent compte rendu.

Finalement, l'atelier n'aurait pas été possible sans la participation de toutes les personnes qui sont venues y partager leurs idées et leurs points de vue.

> Le directeur, Planification stratégique des politiques, David Waung

TABLE DES MATIÈRES

Pag	
Remerciements ii	
Résuméiv	,
Introduction	
Le Canada se transforme	
Évolution démographique	
Changement d'orientation des politiques culturelles 7	,
Changement d'orientation des politiques des communications . 8)
Annexe I : Participants(es) inscrits(es) à l'atelier 11	•
Annexe II : Ordre du jour de l'atelier 16	,

Résumé

Les participants à l'Atelier se sont accordés pour constater que le Canada est lui-même transformé par les événements qui bouleversent l'ordre mondial, et que le MDC devra mieux harmoniser à la nouvelle réalité canadienne les politiques appelées à régir les communications et la culture. Le message était clair à l'adresse du Ministère. Dans les domaines de la culture et des communications, le MDC devra adapter le mode de prestation des services et de ciblage des clientèles auxquelles il les fournira pour tenir compte de l'impact de l'évolution démographique. Il incombera au MDC d'assurer la compétitivité des industries canadiennes de la culture et des communications en adoptant une politique-cadre assez souple pour tenir compte du déficit fédéral, des nouvelles forces de l'économie mondiale et de la puissance de la technologie des communications et de l'Information. Pour alder les Canadiens, comme le lui dicte sa mission, à partager leurs idées, leurs connaissances et leurs aspirations, le MDC devra tenir compte des conséquences de l'évolution de leurs valeurs et de leurs attentes. Cela pourrait l'obliger à modifier l'orientation d'institutions qui relèvent du portefeuille des Communications, et la conduite des activités du Ministère pourrait aussi en être modifiée.

L'atelier est arrivé à la conclusion que le MDC devrait être sensible à la nécessité d'adapter les politiques culturelles, d'améliorer les activités de commercialisation et de diffusion, et d'injecter dans la formation, la création, la production, la diffusion et la consommation le même niveau de financement afin de créer un plus large public et d'aider à rompre le cercle vicieux du financement par l'État.

L'atelier a salué le succès de Vision 2000 comme un pas en direction de la collaboration qui doit exister entre le secteur privé et le secteur public. On a prévenu le MDC des pressions qui pourraient s'exercer dans le cadre de l'Accord de libre-échange en vue d'harmoniser les marchés canadien et américain des télécommunications, et du désir des Canadiens de bénéficier d'une meilleure protection des données. L'atelier a conclu en soulignant la nécessité de modifier l'orientation des politiques régissant les communications. En l'occurrence, on a engagé le MDC à déposer un projet de

législation des télécommunications qui soit technologiquement neutre, souple, prévoyant, réceptif et correspondant davantage aux réalités d'une économie de l'information.

L'atelier a souligné de façon précise le rôle essentiel que le MDC est appelé à jouer dans le Canada des années 1990. On a affirmé que la préparation des Canadiens aux défis du 21° siècle sera une des importantes responsabilités du Ministère. Au plan de la formation professionnelle, il pourrait, en collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux, élaborer une stratégie propre à doter les Canadiens des connaissances techniques nécessaires pour améliorer leur compétence professionnelle, leur employabilité et leur bien-être matériel dans les années 1990. Avec la prolifération des communications et la mondialisation des marchés et de l'économie, une identité canadienne forte et dynamique sera un élément essentiel de notre compétitivité, tant dans le domaine des communications que dans celui de la culture. L'atelier a finalement été l'occasion de constater que la devise du Ministère, «BÂTIR LE PAYS : aider les Canadiens à partager leurs idées, leurs connaissances et leurs aspirations», trouvera encore davantage sa pleine signification à mesure que nous approcherons du 21° siècle.

Introduction

L'atelier du MDC intitulé <u>Les communications et la culture au 21e siècle</u> tenu le 14 août 1990 avait pour objet d'étudier la nouvelle orientation que le ministère des Communications devrait prendre pour mieux servir une société en constante évolution technologique et culturelle.

L'atelier s'est déroulé sous la présidence de John Gilbert, conseiller spécial auprès du sousministre adjoint de la Recherche et du Spectre. Les travaux de la matinée ont débuté par un panel d'experts de l'extérieur du MDC, qui fut suivi d'un débat animé par les fonctionnaires du Ministère; la séance de l'après-midi était consacrée à des exposés présentés par des personnes du secteur privé et du MDC. Plus de 105 fonctionnaires du Ministère étaient présents à l'atelier. (La liste des participant(e)s est annexée au présent rapport.) Les notes qui suivent sont un résumé des principaux thèmes qui se sont dégagés de l'atelier.

I. <u>Le Canada se transforme</u>

Évolution démographique

Une des grandes transformations actuellement en cours au Canada est la composition de plus en plus multiculturelle de sa population. Plus de 60 % des immigrants arrivés au cours des 15 dernières années sont originaires de pays autres que les États-Unis et les pays d'Europe, la plus importante source d'immigration étant l'Asie. Cela explique que 37,5 % de la population du Canada, en 1986, se réclamait d'au moins une ascendance autre que française ou britannique, 24,9 % déclarant n'avoir aucune ascendance française ou britannique. Les statistiques indiquaient en outre que les immigrants appartenant à des minorités visibles avaient davantage tendance à s'établir dans les grands centres urbains, d'où la composition ethnique fort contrastée des localités urbaines et des localités rurales.

On nous a déclaré qu'en raison de ces changements de caractère ethnique et racial, combinés aux attraits économiques des États-Unis et à la mondialisation des communications, la vision français/anglais, Est/Ouest qui a traditionnellement marqué notre pays est en train de s'estomper. Les enfants des citoyens canadiens de seconde génération dont l'origine n'est ni française ni britannique se considèrent néanmoins comme dès Canadiens, animés des mêmes aspirations que tous les Canadiens. L'unité nationale et l'attrait d'une culture canadienne dynamique faciliteraient leur intégration. C'est pourquoi, a-t-on affirmé, il est important que les politiques culturelles reflètent les nouvelles réalités nationales et tiennent compte de la multiplicité culturelle des besoins et des préférences des Canadiens.

On signalait aussi que les postes de commande de notre société passent aujourd'hui aux mains de gens appartenant à la génération du "baby boom". Or ce groupe démographique est habitué à des structures sociales moins hiérarchisées, plus souples et plus égalitaires. La composition de cette immense cohorte (quelque 8,2 millions de personnes) est cependant loin d'être homogène. Elle comprend un nombre de plus en plus élevé de femmes, d'autochtones, de personnes handicapées et de membres de groupes ethniques minoritaires; les pauvres y sont aussi largement représentés, et tous ces groupes exigent d'avoir leur place dans l'appareil du pouvoir et d'être individuellement davantage maîtres de leur propre vie.

En résumé, la situation démographique se traduit par un plus grand pluralisme sur la scène politique et par la prolifération de groupes de pression, et tous sont déterminés à améliorer la position qu'ils occupent lorsqu'il s'agit de prendre des décisions importantes en matière de culture et de communications.

Transformation de l'économie

Un Canada en transformation appartient aussi à un monde marqué par la fluctuation des réalités économiques. Pour les fins du présent exposé, on peut signaler trois aspects de cette nouvelle

réalité : le déficit fédéral, les nouvelles forces de l'économie mondiale et, enfin, le rôle de la technologie des communications et de l'information comme facteur de la compétitivité des pays, y compris du Canada. La société qui se dessine est extrêmement complexe.

Le déficit

On prévoit que les gouvernements seront soumis aux tensions qu'exercent des déficits importants, l'hostilité envers les taxes et l'engorgement des services par une population vieillissante. Ces tensions pourront forcer les gouvernements canadiens à modifier le caractère universel de nos programmes sociaux, à rationaliser la prestation de nos services de santé et à procéder à d'autres adaptations aux réalités économiques.

Comme le déficit fédéral ne sera probablement pas éliminé avant les dernières années du siècle, la compression des dépenses est appelée à demeurer une caractéristique des opérations gouvernementales.

Les forces de l'économie mondiale

Le Canada devra être en bonne santé économique et financière pour affronter les défis redoutables des nouvelles forces de l'économie mondiale. Comme le signalait un des panélistes, la mondialisation de l'économie mondiale aura de multiples répercussions pour le Canada, ses industries, son économie politique et, ce qui importe sans doute avant tout, le développement de ses ressources humaines. La mondialisation exigera de plus que les individus comme les nations sachent s'adapter; cette <u>souplesse</u> sera indispensable à leur survivance à mesure que l'évolution devient plus rapide et plus dérangeante. La cadence à laquelle nations et individus deviendront ou cesseront d'être des gagnants et des perdants va s'accélérer.

Technologie de l'information et compétitivité

La mondialisation des technologies crée la disparité entre nations et entre individus. On a prédit aux participants à l'atelier que le monde, de plus en plus, sera divisé entre les nantis et les démunis, la situation des uns et des autres étant déterminée par leur capacité à demeurer concurrentiels dans un contexte en constante évolution. Le défi qui se pose aux stratégies, en ce qui concerne les technologies des communications, des télécommunications et de l'information, est de définir le rôle qu'elles pourraient jouer en éducation et en développement économique pour mieux redistribuer les ressources économiques du globe.

Les technologies de l'information contribuent à rendre les économies nationales interdépendantes. Si certains observateurs croient que l'État-nation traditionnel est en voie de perdre sa souveraineté économique, d'autres voient dans cette interdépendance un élément positif qui rapproche les nations. On a signalé, cependant, qu'une plus grande interdépendance comporte aussi des inconvénients, car les malaises économiques dont un pays est affligé peuvent facilement se répercuter sur la situation d'autres pays.

On a signalé à l'atelier que les nouvelles technologies ont en outre provoqué dans les pays industrialisés un déplacement vers les services de l'accent jusque-là mis sur la production de biens. Ce changement a eu d'importantes répercussions sur notre société, notamment sur les professions. Le secteur des services crée un climat de travail beaucoup plus instable, caractérisé par l'omniprésence des emplois occasionnels : les gens travaillent à temps partiel, et ils travaillent fort, sans jouir de la sécurité d'emploi qu'offre traditionnellement le secteur manufacturier. Ce phénomène entraîne, dans la classe moyenne, une polarisation des emplois, qui seront soit bons soit mauvais. Les habitudes de consommation et les modes de vie pourraient bien en être affectés.

Plus la société devra compter sur la technologie, a avancé un conférencier, «plus grandira l'importance des êtres humains et du perfectionnement de la main-d'oeuvre». Le

perfectionnement des ressources humaines est appelé à devenir une des grandes questions d'intérêt public, car le potentiel des nouvelles technologies ne pourra être réalisé que si le personnel est préparé et disposé à s'en servir. En résumé, les gens, tout autant que l'infrastructure, seront l'élément déterminant de la compétitivité nationale au 21° siècle.

On a également affirmé, au cours de l'atelier, que les politiques canadiennes en matière de communications auront un rôle à jouer pour appuyer les initiatives de sensibilisation et de perfectionnement des ressources humaines qui seront prises. De toute évidence, l'information devenant de plus en plus le matériau auquel les travailleurs «ajoutent de la valeur», les Canadiens devront acquérir des connaissances en communications, en informatique et en technologie.

On nous a répété que la technologie des communications et de l'information sera, à l'ère de l'information, un facteur déterminant de la compétitivité des nations. Pour ne pas tirer de l'arrière, le Canada devra encourager l'innovation, la souplesse et l'adaptabilité dans les politiques dont il se dotera en matière de R&D et de S&T.

Évolution des valeurs et des attentes des Canadiens

On a beaucoup insisté sur l'importance des valeurs au cours de l'atelier. On entendait par valeurs les idéaux, les coutumes et les principes personnels qui régissent nos vies et motivent nos comportements. Ce sont nos croyances les plus profondes et les plus durables, mais elles évoluent néanmoins plus rapidement à cause de l'impact du capitalisme, des ordinateurs, de l'éducation de masse et des médias.

Dans les années 1990, nous a-t-on dit, cinq tendances prédominantes influeront sur la société canadienne : la matérialisme, la spontanéité, l'autodétermination individuelle, la conscience sociale et la recherche de l'équilibre. Ces tendances créeront un nouveau climat social auquel l'entreprise et l'État auront la tâche d'adapter leurs politiques.

Ce sont le matérialisme et la spontanéité qui auront le plus de répercussions sur le mandat du MDC. Le matérialisme est la capacité de vivre dans l'abondance avec le sentiment que la chose est légitime en soi. Il est donc probable que les Canadiens vont de moins en moins se soucier de savoir d'où viennent les produits qui pourvoient à leur divertissement. C'est pourquoi la réglementation de l'État visant à appuyer les initiatives artistiques et culturelles qui ne connaissent pas la faveur populaire ou un succès commercial seront de plus en plus critiquées.

On prévoit que la spontanéité, le naturel et l'individualisme sont des qualités que les Canadiens vont continuer d'admirer et de manifester. Chacun agit conformément à son propre code de conduite, qui s'inspire de multiples traditions et de son expérience et de ses besoins personnels. Cette tendance pourrait soit miner le respect de la population envers les institutions canadiennes, soit favoriser l'évolution de ces institutions. Par contre, les Canadiens manifestent un désir non équivoque d'équilibre, de stabilité accrue, de calme. Les symboles de valeurs plus anciennes sont appelés à posséder plus d'attraits.

Les Canadiens vont en outre avoir plus que jamais besoin de se sentir maîtres de leur propre vie. C'est pourquoi les groupes à qui on donne les moyens voulus (femmes autochtones, minorités ethniques et raciales, handicapés, vieillards, enfants et femmes violentées) s'affranchissent des stéréotypes dépassés, au nom de la justice sociale et de la souveraineté qu'ils entendent exercer sur leur propre vie. On a dit que l'échec de l'Accord du lac Meech avait marqué l'échec de la façon traditionnelle de régler les problèmes au Canada. Le marchandage politique, le fédéralisme exécutif et les mesures destinées à satisfaire l'élite soulèvent de vives critiques dans une société mieux informée, plus égalitaire, où la déférence est une attitude plus rare que jamais auparavant.

Le MDC devra étudier de quelle façon ces tendances pourront influer sur l'exécution de son mandat d'aider les Canadiens à partager leurs idées, leurs connaissances et leurs aspirations. Leur effet conjugué pourrait modifier l'orientation des institutions qui relèvent du portefeuille du

MDC et l'application des politiques gouvernementales en matière de culture et de communications.

Évolution du secteur public

Les analystes ont prédit aux participants à l'atelier que la différence entre le secteur privé et le secteur public va continuer à s'amenuiser. À l'avenir, les entreprise privées devront être plus réceptives aux attentes du public, en particulier pour ce qui touche le milieu. La qualité de vie, l'image de marque et la motivation du personnel sont des points auxquels une entreprise devra consacrer une plus forte proportion de ses énergies. De plus, de nombreux domaines relevant traditionnellement de la compétence du secteur public, y compris les hôpitaux, les établissements d'enseignement et les institutions culturelles, pourront être cédés au secteur privé.

L'atelier a souligné qu'il appartiendrait aux fonctionnaires de relever les défis, de répondre aux attentes, d'exposer et de décrire les nouvelles exigences qui s'infèrent des caractéristiques démographiques canadiennes et des tendances décrites ci-dessus, et d'y satisfaire. Bref, les fonctionnaires pourront devoir adopter une attitude qui s'apparentera davantage à celle des entrepreneurs du secteur privé pour répondre aux besoins des années 1990.

Au sein du secteur public, il semble que s'accroisse la pression en faveur d'une division plus rationnelle des responsabilités entre les trois ordres de gouvernement : fédéral, provincial et local. De l'avis de l'un des conférenciers, le Canada devra évoluer vers une fédération plus décentralisée.

II. Changement d'orientation des politiques culturelles

Des participants ont fait remarquer que nos institutions culturelles et les milieux artistiques canadiens n'évoluent ni ne progressent parallèlement à la transformation qui s'opère au Canada.

L'expression culturelle ne saurait demeurer homogène quand la société canadienne devient plus hétérogène. Certains participants à l'atelier ont avancé que le Canada pourrait avoir besoin de nouvelles institutions pour refléter les réalités nouvelles ou pour repenser celles qui existent déjà. Une autre question à laquelle aussi bien le MDC que le CRTC vont devoir s'attaquer est l'accès des minorités aux médias. Dans cette société hétérogène, les élites vont trouver de plus en plus difficile d'imposer leur propre définition de «Canadien» et de «contenu canadien».

Les questions toujours controversées de commercialisation et de diffusion de la culture ont donné lieu à un débat animé. On a souligné que, d'une part, nous avons d'excellents produits culturels, mais d'autre part, les Canadiens ne s'occupent ni de les annoncer, ni de les vendre. Les participants étaient d'avis qu'on devrait consacrer des sommes d'argent égales à la formation, à la création, à la production, à la diffusion et à la promotion de la consommation de nos produits culturels. Meilleure qualité et auditoires plus nombreux aideraient à rompre le cercle vicieux du financement par l'État et de la dépendance envers le secteur public qui freine la création culturelle et les industries culturelles au Canada.

III Changement d'orientation des politiques des communications

Comme les communications sont un facteur important de la transformation de l'économie mondiale, les participants ont consacré une partie considérable de l'atelier à étudier la façon dont le MDC réagit aux changements qui se produisent à l'échelle internationale dans l'industrie des communications. Pour influer sur les politiques adoptées à ce niveau, le MDC devra mesurer avec soin la position qu'il entend occuper vis-à-vis de l'Europe, du Japon et des États-Unis, qui peuvent compter sur de puissantes entreprises de communications, sur des programmes gouvernementaux d'envergure pour financer la recherche-développement dans ce domaine, et sur des stratégies pour le développement de la haute technologie chez eux et avec des partenaires d'autres pays.

Depuis quelques années, nous a-t-on dit, le MDC s'efforce de modifier l'orientation de son fonctionnement en consultant davantage le secteur privé et les universités et en participant au partage des résultats obtenus. Vision 2000 est né dans la foulée de ce processus.

L'objectif de Vision 2000 est de faciliter et d'accélérer le développement et l'usage de communications personnelles perfectionnées afin d'accroître la compétitivité de l'industrie canadienne, d'améliorer la productivité et la qualité de vie des Canadiens. En tant que consortium du secteur privé, il permet à des entreprises concurrentes de l'industrie des techniques de communication de collaborer, d'accéder au marché mondial et de mieux réagir aux forces du marché.

Plusieurs conférenciers ont souligné que la réglementation-cadre des télécommunications est soumise à une tension extrême en raison de la fragmentation du régime de réglementation, de l'affaiblissement du fédéralisme et de l'ambiguïté constitutionnelle. À cause de ces facteurs, il est difficile d'en arriver à des politiques nationales cohésives, compatibles et cohérentes. Ils ont exprimé l'espoir que le Ministère dépose un projet de loi sur les télécommunications au terme des cinq années qu'ont duré les études et les discussions. Aux yeux de conférenciers du secteur privé, le CRTC serait aussi sur la voie de la concurrence, comme en témoigne une modeste initiative vers la concurrence des services téléphoniques interurbains.

Ces mêmes conférenciers estiment que les règlements ont beaucoup de défauts. Ils ont dit espérer que le projet de loi qui sera déposé sur les télécommunications rendra les règlements plus souples, plus prévoyants, plus réceptifs et mieux accordés aux réalités d'une économie de l'information.

Quant à l'aspect social du débat sur les communications, un des conférenciers a affirmé que, pour soutenir la concurrence des autres pays, le Canada devra raffermir la position de ses techniciens et de ses chercheurs. Les sociétés les plus avancées dans le domaine de la technologie sont ordinairement celles qui le sont également dans le domaine de la culture, et si

le Canada demeure importateur de technologie, il restera importateur de culture. Il y a donc symbiose et synergie entre le domaine des communications et celui de la culture.

Tout aussi animé fut le débat portant sur le concept d'un service universel à prix abordable. Nombreux sont ceux qui ont dit douter que le gouvernement canadien soit capable de résister aux pressions concurrentielles qui s'intensifient en vue d'y mettre fin. D'autres, par contre, ont affirmé avec force que toutes les régions et tous les groupes, au Canada, avaient droit aux services de base et à un certain nombre de services améliorés.

Finalement, on a avancé que la protection des renseignements personnels était en train de devenir un des soucis importants des Canadiens, qui craignent que des intérêts nationaux et même internationaux puissent se servir des bases de données à des fins qui leur seraient préjudiciables. Les Canadiens demandent que les renseignements personnels contenus dans les banques de données électroniques soient mieux protégés et que l'on contrôle davantage l'usage de ces données.

Annexe I

Participant(e)s inscrit(e)s à l'atelier

Bureau du sous-ministre

Sean Berrigan - DMO

RÉGIONS

Mike Connolly - ROD - DGO Lorraine Wilson - ROD - DGO Roland Richard - RAE - DGA

SADM

Stephanie Perrin - DGIR Robert Tritt - DGIR

Philip Kinsman - DGIS Daniel Lussier - DGIS Marie-Christine Dufour - DGIS Claudine Tremblay - DGIS Judy Froome - DGIS

Erica Claus - DPE
Daryl Somers - DPE
Helen Macdonald - DPE
Gaétane Laplante - DPE
Shelly Borys - DPE
Robert Letellier - DPE

E.D. Rainboth - DIAB A.S. David - DIA

Eileen Sarkar - DGFP Gwen Andrews - DGFP Michelle Racette - DGFP Manon Pelletier - DGFP Daniel Giasson - DGFP

Ruth Mayost - DSPC

Dave Thomas - DAP

Everett King - DSP = DGSP Charles Knowles - DSP Yves Théorêt - DPG Patrick Hollier DPG - (rapport seulement)

Heather Black - DLS

ADMCP

Lisette Thibault - DMT

Patricia Kirk - DFVP - DGCI Linda Mayer - DFVP Lucie Charron - DFVP Robert Soucy - DFVP Anne-Marie Turcotte - DFVP Gareth Samson - DFVP Sylvie Lapointe - DPS René Bouchard - DSRP Nadia Laham - DPS (rapport seulement)

Helen Kennedy - DFR - DGTP Dora Mozes - DFR Max Melnyk - DSRS David Warnes - DSRS Susane Latremouille - DSIS Colette Jubinville - DSIS Alan Hamilton - DSIS

Richard Matthews - DCT (rapport seulement)

Carla Curran - DAR - DGBP lan Ironside - DAR (rapport seulement)

<u>ADMAH</u>

Susan Murdock - MAP - DGMH Glen Furgeson - MAP Louis-Charles Veilleux - DHP

Denise Seguin - DCIP - DGAP Danielle Bouvet - DCT Muktar Malik - DRS John Foote - DPA Louise Beaulne - DPA Hubert Lussier - DPA (rapport seulement)

Louise Lepage - CHIN

ADMRS

David Mulcaster - DGCP Patrick Julien (DMS Winnie Pietrykowski - DMS Noia Breithaupt - DDI Arthur Cordell - DGCP Lewis Scott - DAI Mary-Frances Laughton - DAI (rapport seulement) Graham Booth - DPM Dan Byron - DTP Dave Kruger - DTP Sandi Macdonald - DTP Prabir Neogi - DDI Graig Taylor - DDI Jamie Hum - DDI James Fulcher - DDI Will Dubitsky - DDI Randy Zadra - DDI

George Dutch - DCM - DGGT Jean-Pierre Couillard - DGGT

Ronald Amero - DOSS - DGRR

Julie Chahal - DCI - DGIM

ADMCM

Judith Farley - DPO - DGHR Roch Beauchamp - DLO H.V. von Donhoff - DPF - DGFM Dorothy Franklin - DFM

Monique Perrier - LIRS - DGAT

Donald Lemieux - ATIP

SMAQ

Robert Dupuy - DLR - DGRI Gilbert De Couvreur - DLD Pierre Billon - ATAC

AUTRES

Peter Robinson May Morpaw, Directrice, Recherche et politique, Bureau de la main-d'oeuvre féminine, Travail Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0J2 (rapport seulement)

CONFÉRENCIERS/PANÉLISTES

John Gilbert - Conseiller spécial auprès du sous-ministre adjoint, Recherche et Spectre Michael Adams - Environics Research Group Anne Scotton - Multiculturalisme et Citovenneté Canada Keith Newton - Conseil économique du Canada Graham Davies - Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise Anne Séguin - DRS - DGAP Ron Holgerson - DCIP Adam Ostry - DPA Chuck Sutyla - DHP Katka Selucky - DFVP John Thera - DHP Michelle D'Auray - Office national du film Susan Baldwin - DTP Roger Collet - DGC François Draper - Scotgroup Enterprises

RESPONSABLES DE L'ORGANISATION

David Waung
Sharon Jeannotte
Richard Hall
Attilio Barcados
Suzanne Loranger
Patricia Kim

Annexe II

Ordre du jour de l'atelier

LES COMMUNICATIONS ET LA CULTURE AU 21'SIÈCLE COMMENT: POUVONS-NOUS AIDER LES CANADIENS À PARTAGER LEURS IDEES, LEURS CONNAISSANCES ET LEURS ASPIRATIONS?

Ordre du jour définitif

Salle Outaouais, Place du Portage, Phase IV 14 août 1990

8 h 30 Pause Café

9 h Allocution d'ouverture du président

Le Canada se transforme, sous l'impulsion d'événements historiques qui se produisent chez nous et à l'étranger, de prpogrès technologiques sans précédent, du bouleversement des structures économiques et commerciales, de l'évolution démographique et de nombreux autres facteurs. Comment pouvons-nous faire en sorte que les programmes et les politiques du MDC se mettent à l'heure juste? Comment pouvons-nous élaborer une perspective à long terme des mesures que nous prenons aujourd'hui? Quel est le rôle de cet atelier dans ce processus?

John Gilbert

9 h 15 Discussion en panel

Quelles sont les attentes et les aspirations des Canadiens en ces années 1990?

Comment avons-nous changé? Comment allons-nous changer? À quoi peut-on reconnaître que les besoins et les attentes de Canadiens ont changé au cours de la dernière décennie? Quoi en conclure, pour la prochaine décennie, au sujet des communications et de la culture au Canada? Nos nouveaux modes de vie exigeront-ils davantage de produits et de services culturels, de produits et de services de communications? Quel sera l'impact du vieillissement de la population sur les habitudes de consommation? Celui de la transformation de son profil ethnique? Celui de la présence accrue des femmes au sein de la population active?

Conférencier : Michael Adams, Environics Research Group Inc.

Panélistes: Anne Scotton, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada

Keith Newton, Conseil économique du Canada

10 h 45 Pause café

11 h 00 Panel de spécialistes

Nos institutions culturelles et les milieux artistiques canadiens évolueront-ils et progresseront-lls parallèlement à la transformation qui s'opère au Canada?

La culture canadienne est la somme des mentalités, des attitudes, des valeurs et du patrimoine de tous les Canadiens. Avec l'évolution de la société, la nature et le caractère de notre culture évolueront également. Comment nos institutions culturelles et nos milieux artistiques s'adapteront-ils à ces changements? Quel est le rôle du ministère et du portefeuille des Communications dans un milieu culturel qui se transforme?

Présidente : Anne Séguin

Panélistes:

John Thera

Ron Holgerson

Adam Ostry ·

Peter Homulos

Guy Mayson

Michelle D'Auray, ONF

Exposés, discussion en panel, échanges avec les participant(e)s à l'atelier

12 h 30

Déleuner

13 h 30

Panel de spécialistes

Notre Infrastructure de communications continuera-t-elle à répondre aux besoins sociaux, économiques et culturels du Canada?

Avec l'accroissement de la concurrence sur les marchés intérieurs et internationaux, avec l'augmentation du volume et du coût des services sociaux qu'exigera notre population et avec la généralisation du recours aux réseaux de communications pour la diffusion des produits culturels, les communications au Canada vont revêtir une importance élargie et renouvelée. L'industrie canadienne des communications pourra-t-elle continuer de suffire à la demande, de répondre aux attentes? Comment pouvons-nous favoriser les investissements à long terme tout en réagissant à mesure aux forces du marché?

Président :

John Gilbert

Conférencier : Graham Davies, Alliance canadienne des télécommunications de

l'entreprise

Panélistes :

Susan Baldwin

François Draper, Scotgroup Enterprises

Roger Collet

Exposés, discussion en panel, échanges avec les participant(e)s à l'atelier

15 h 30 Récapitulation

13 août 1990

QUEEN HC 115 .C63814 1990 Canada. Communications Canad Les Communications et la cul



DATE DUE DATE DE RETOUR		
8.01	- Comment of the comm	
CARR MCLEAN	38-	

